

Notre Prime



Nous rappelons, pour la dernière fois, à tous nos abonnés, que le prix de l'abonnement à notre journal est strictement payable d'avance.

Tous ceux qui ne se sont pas encore mis en règle avec nous, devront le faire absolument sans faute d'ici au 31 Août,



car, après cette date, nous serons forcés de rayer impitoyablement leur nom de nos listes d'abonnés, et nous exigerons d'eux le règlement immédiat de ce qui peut nous être dû.

Nous leur rappelons aussi qu'à partir du 1er Septembre prochain, nous n'offrirons plus de primes à nos abonnés qui ne sont pas en règle avec nous, et nous exigerons quand même le paiement de l'abonnement.

Les personnes qui ne sont pas déjà abonnées n'ont qu'à nous envoyer le prix de l'abonnement d'un an.

Adressez tout simplement :

“LE PRIX COURANT”

MONTREAL, CANADA.

CE QU'ILS EN PENSENT:

Ste-Lucie le 27 Juillet 1905.

MESSIEURS :

J'ai reçu votre prime que vous donnez aux abonnés du “Prix Courant”.

Cela est mieux que je ne pensais, merci beaucoup, j'en suis très content, votre tout dévoué serviteur,

Exalaphe Forget.